



Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC
du Vendredi 29 Octobre 2021 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Nicolas Billiard, Marie-Paule Kieffer, Benoit Audema, Denis Reynaud, Guy Valentin, Serge Mikoff, Guy Llata.

En Visio : Jean-Claude Monceaux, Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante, Corinne Tournassat, Patrick Locheron, Michel Chadelas.

Excusés : Jean-Louis Lecoq (pouvoir donné à Jean-Luc Wuhrlin), Jean-Louis Saudrais (pouvoir donné à Dominique Laplante), Christian Charée (pouvoir donné à Jean-Luc Wuhrlin)

Absent : Gilles Grasset

1. Point d’information sur les adhésions => JLW/NB

A ce jour, nous totalisons 263 adhérents, nous avons dépassé le chiffre de 2020, et nous espérons atteindre le chiffre 2019 de 300 personnes d’ici la fin de l’année.

2. Point Financier => JLB

Les résultats financiers s’annoncent bon, nous aurons environ 10000€ de marge si toutes les subventions à recevoir sont versées. En 2020 la marge n’était que de 4500€.

1500€ du sponsor sur le Défi du Lion Banque Populaire du Sud sont à recevoir, ainsi que 1000€ de subvention sur la Minimax sont à ajouter au compte de résultats.

La Plan voile 2022 est encore inconnu pour le porter au budget 2022.

Jean-Claude Monceaux demande à quoi correspond les 4464€ de transfert de charge d’exploitation, d’autant que cela représente la moitié de la marge dégagée. Jean-Louis Barlatier devra répondre ultérieurement.

L’état de la trésorerie se monte à environ 110k€

3. Renouvellement Convention Voile Légère/Régie =>CT

Le Plan Voile 2017-2021 arrive à échéance. Toutes les prestations 2021 ont été facturées à la Régie, il reste encore la subvention pour le Critérium Voile Légère à facturer si l’évènement a lieu, et le solde à recevoir. Les paiements seront votés lors du prochain CA de la Régie.

Pour le renouvellement de la Convention Voile Légère, un email a été envoyé au directeur de la Régie, Jean-Romain Brunet, par Jean-Luc Wuhrlin et Corinne Tournassat pour demander un retour sur



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

l'avancement du dossier afin de pouvoir rendre des comptes à nos adhérents lors de notre AG de Février 2022.

4. Point sur l'École de Voile Sportive, compte rendu de la réunion avec la CCTC sur le recrutement d'un moniteur =>CT

Une réunion a eu lieu le 06/10/2021 à la CCTC (Communauté de Communes Terres de Camargue), à la demande de Robert Crauste, Maire du Grau du Roi et président de la Communauté de Communes Terres de Camargue pour discuter du sujet de l'École de Voile Sportive. Étaient présents Robert Crauste, JLW, CT et NB pour la SNGRPC, Philippe Jonquet, Eric Guardiola et Bruno Bizet pour la CCTC, Michel Cavaillès, Jean-Romain Brunet et Valérie Holt pour la Régie, Philippe Lannes pour l'UCPA et Julien Magurno pour la Ligue Occitanie.

Il y a une très forte volonté de Robert Crauste de recruter un entraîneur de voile pour développer une école de voile sportive au Grau du Roi. A plus grande échelle, son idée est de créer un pôle sports d'eau, combiné avec l'aviron/kayak, qui sera une pépinière de champions pour les prochaines années.

Tous les sujets relatifs à la création de l'École de Voile ont été abordé (support, locaux, organisation, etc.) et principalement le recrutement d'un entraîneur en CDI. Cette réflexion s'inscrit dans la reconduction du plan voile déjà en place, afin d'avoir une école de sport démarrant en Septembre 2022.

La CCTC travaille actuellement sur le financement de ce projet avec les informations fournies.

Une prochaine réunion est prévue en fin d'année avec la CCTC.

La future convention Plan Voile 2022-2025 comprendra donc les axes École de voile Loisir et École de Voile Sportive. Compte tenu du délai de la mise en place du nouveau plan voile avec son volet entraîneur, Jean-Luc Wuhrlin demande dans cette attente que la convention 2021 puisse être reconduite avec ses articulations pour 2022. Le but est d'être en mesure de faire tourner la voile légère dès ce début d'année. Une réunion ce 15 novembre 2021 a été sollicitée sur ce sujet précis.

5. Opportunité d'achat subventionné d'un semi-rigide d'entraînement en remplacement des Lomacs - vote de principe => JLW

Comme chaque année, la Ligue Occitanie propose un financement à hauteur de 50% sur l'achat d'un semi-rigide d'entraînement, les 50% restants sont à payer sur le principe d'une LOA avec cession à terme au prix de 1€. La LOA sera à payer par des loyers annuels sur 4 ou 5 ans à la Ligue, avec la condition d'une mise à disposition jusqu'à 50 jours par an du semi-rigide à la Ligue (en général en juillet lors des stages et championnats de France VL). Les Lomacs de la SNGRPC sont vieillissant (le 2T est crevé, le 4T est vieux). C'est donc une bonne opportunité car il permettra de remplacer nos 2 Lomacs et servirait aussi pour le futur possible entraîneur de Voile Sportive.

Le reliquat de 50% pourra se financer soit sur le budget fonctionnement du matériel, soit sur notre provision pour le renouvellement de matériel

Le choix se porte sur une VSR 5.40 avec un moteur de 50CV et une remorque, validé par le responsable de la commission Logistique Denis Reynaud et avec l'avis de Jean-Louis Lecoq responsable des Lomacs.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le devis d’environ 35k€ été fournis par la Ligue, et la candidature a été déposée par Jean-Luc Wuhrlin le 22/10/2021. Si la candidature de la SNGRPC est retenue, il sera toutefois toujours possible de décliner l’offre à la vue de la situation financière de la SNGRPC à ce moment-là.

Vu que le reliquat serait payé par loyer, il ne sera pas possible de faire une immobilisation comptable sur 2022, nous ne serons pas propriétaire du semi-rigide. Dans l’hypothèse où nous obtenons la possibilité de payer l’intégralité en une fois la propriété sera acquise qu’au bout de 4 ou 5 ans. A la fin de cette période quand nous deviendrons propriétaire nous pourrons mettre ce semi rigide en immobilisation.

Il est demandé au Comité Directeur un vote de principe pour accepter l’offre de la Ligue lorsque l’offre sera reçue, si jamais on l’a reçoit.

Membre	Vote	Commentaire
Jean-Louis Saudrais	Pour	A financer sur la provision pour résorber l’excédent 2021
Dominique Laplante	Pour	
Patrick Locheron	Pour	
Michel Chadelas	Pour	
Denis Reynaud	Pour	A condition que le SR ne soit pas exclusivement utilisé pour la Voile Légère
Serge Mikoff	Contre	Il faut voir à vendre les Lomacs avant d’acheter du nouveau matériel
Guy Llata	Pour	
Nicolas Billiard	Pour	
Jean-Louis Lecoq	Pour	
Corinne Tournassat	Pour	
Jean-Louis Barlatier	Pour	
Jean-Claude Monceaux	Pour	
Guy Valentin	Pour	
Marie-Paule Kieffer	Pour	
Benoit Audema	Pour	
Jean-Luc Wuhrlin	Pour	
Christian Charée	Pour	

L’achat du semi-rigide est validé à 16 voix Pour contre 1 voix Contre.

Serge Mikoff souhaite néanmoins qu’on maintienne l’entretien des 2 Lomacs. Jean-Wuhrlin confirme qu’ils sont toujours au budget du Plan Voile et le resterons tant qu’ils feront parti de l’inventaire.

Jean-Luc Wuhrlin précise que la sortie de l’inventaire du 2 T fera l’objet d’une décision en CD dans l’hypothèse où nous obtenons le nouveau semi rigide de la ligue.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

6. Proposition d’animation pour le repas d’AG par Jean-Jacques Thouvenin - vote =>

NB

Jean-Jacques Thouvenin propose un projet d'animation de la soirée de notre assemblée générale du qui est prévu le samedi 19 février 2022.

C’est une animation interactive comprenant chants et musiques (dont des chants de marins) pour un tarif de 400€. (SONT COMPRIS DANS CE TARIF SONORISATION ET ECLAIRAGE AINSI QUE L’INSTALLATION D’UN PETIT DECOR DE SCENE, LES FRAIS DE DEPLACEMENT SONT EGALEMENT INCLUS, A PREVOIR REPAS ET BOISSONS POUR UNE PERSONNE)

Un vote est demandé au Comité Directeur pour ouvrir la discussion avec le prestataire sur le principe de cette animation et la prise en charge de ces 400€ par le club.

Membre	Vote	Commentaire
Jean-Louis Saudrais	Pour	Prise en charge total par le Club avec l’excédent 2021 pour retrouver des repas d’AG plus festif.
Dominique Laplante	Pour	
Patrick Locheron	Contre	Préfère les soirées où on peut discuter
Michel Chadelas	Contre	Préfère les soirées où on peut discuter, la musique donne mal à la tête
Denis Reynaud	Contre	
Serge Mikoff	Contre	Contre, on a des gens chez nous pour faire ça, on n’a pas besoin d’aller chercher un étranger pour ça.
Guy Llata	Contre	C’est cher pour ce type de prestation, on peut faire nous même comme les soirées guitare du passé ou les soirées Miss SNGRPC.
Nicolas Billiard	Pour	Il faut tenter de nouvelles choses
Jean-Louis Lecoq	Pour	
Corinne Tournassat	Pour	OK Pour avoir une ou deux fois dans l’année un repas plus largement dimensionné.
Jean-Louis Barlatier	Contre	On ne peut pas discuter quand il y a de la musique, et an a régate le lendemain on doit se coucher tôt.
Jean-Claude Monceaux	Contre	Préfère les soirées où on peut discuter, risque d’un animateur trop intrusif
Guy Valentin	Pour	
Marie-Paule Kieffer	NSPP	



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Benoit Audema	Pour	
Jean-Luc Wuhrlin	Pour	
Christian Charée	Pour	

L’animation du repas d’AG est validée à 9 voix Pour contre 7 voix Contre, 1 NSPP.

Benoit Audema et Nicolas Billiard prennent contact avec l’animateur et essaye de voir sa prestation en directe avant de passer commande.

7. Calendrier 2022 (validation)=> DL

Le Calendrier 2022 subit encore des modifications, avec l’intégration de l’épreuve de Ligue de Voile Légère (à confirmer par la Ligue), la modification de la date de Cata Camarguaise et des Challenges à l’automne. Un ajout avec l’organisation des Toques le 19 Juin 2022, co-organisées par Jean-Claude Monceaux et Didier Rossignol.

A noter que pour l’organisation du Challenge 2022, il y a des incertitudes quant à l’organisation avec le YCGM. Une réunion est planifiée le 17 Novembre pour clarifier la situation avec YCGM.

A la vue du succès du Trophée 30/16 du 24/10/2021, et la demande des participants pour plus de dates, seront ajoutées 4 dates de Championnat 30/16. Le comité directeur est d’accord, et en accord avec les bénévoles du Trophée 30/16, Nicolas Billiard transmettra ces dates à Dominique Laplante le plus vite possible afin de finaliser le calendrier 2022 et le transmettre aux adhérents.

8. Projets régates VL 2022 => CT

La Commission Voile Légère s’est vue proposée l’organisation par la classe 420 du CIMA 420 (course internationale méditerranéenne de l’amitié), du 25 au 30 Avril 2022 en remplacement de YCGM qui est déjà occupé à ces dates. C’est certainement une prestation. Attention au chevauchement avec la Cata Camarguaise.

La Ligue Occitanie demande également l’organisation de l’Echange Open Occitanie de la Baie d’Aigues Mortes les 5 et 6 Novembre 2022, qui est une régates de voile légère mélangeant tous les niveaux et tous les supports à confirmer par la Ligue.

9. Préparation du Défi du Lion => DL

Le Défi du Lion organisé par Eric Gilbert avec le support de la Ligue Occitanie et la Banque Populaire du Sud aura lieu du 30 octobre au 1^{er} novembre. Les IC sont enfin rédigées après plusieurs modifications, merci à Patrick Locheron.

Le stand Banque Populaire du Sud est installé. Le repas se fera en présence de représentants de la Banque Populaire

Il faudra certainement adapter le programme en raison de la météo.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

10. Point Challenge 2021-2022 => DL

La première manche du Challenge a été organisée par le YCGM, avec exclusivement des bananes.

La seconde manche du Challenge a été organisée par la SNGRPC avec 2 parcours côtiers. Un souci de gestion des réclamations en l'absence de jury désigné, mais cela s'est résolu avec l'aide de la CRA.

11. Préparation Critérium Voile Légère reporté au 28/11/2021 => CT

Le Critérium reporté du 3/10/2021 à cause de la mauvaise météo, est maintenant prévu le 28/11/2021. Il y a un souci avec la fermeture annuelle de l'UCPA qui met habituellement à disposition des cata et des opti.

Corinne Tournassat a cherché une solution pour assurer la disponibilité du matériel.

A l'heure de la rédaction de ce compte rendu la solution a été trouvée. Corinne Tournassat a réussi à négocier avec le directeur et il nous prêtera finalement ce matériel. Corinne reviendra vers l'équipe bénévole pour expliquer tout cela dans le détail.

12. Avancée des travaux sur l'évolution des missions de la commission logistique => DL

Un groupe de travail composé de Dominique Laplante, Denis Reynaud, Guy Valentin, et Patrick Locheron travaille sur une réorganisation des missions de la commission logistique sur approbation du Comité Directeur lors de la précédente réunion.

Une première réunion a fait un état des lieux de la commission logistique

Une deuxième réunion n'a pas abouti sur aucun sujet

Une troisième est prévue le 9/11/2021 pour discuter de la gestion des moyens humains avec plus de transparence et de rigueur, notamment sur le positionnement des arbitres sur les épreuves.

Jean-Luc Wuhrlin rappelle qu'il souhaite que cette commission comme toutes les autres fonctionnent collégalement dans la transparence et dans une grande rigueur. Les dysfonctionnements observés ces derniers mois sont inacceptables car ils entraînent des actions correctives d'urgence qui consomment énormément d'énergie et créent une mauvaise ambiance.

Nicolas Billiard demande si au prochain CD une proposition de fonctionnement sera présentée, Dominique Laplante répond qu'ils vont essayer.

13. Retour sur Grand Prix Sud Dragon => CC

18 bateaux venant de France mais également de Suisse et du Royaume Uni étaient engagés sur l'épreuve qui s'est très bien passée avec les compliments des participants.

La SNGRPC touchera 3500€ de l'organisateur au titre de la prestation de service fournie.

L'épreuve 2022 est prévue comme un Championnat du Monde avec sûrement 70 bateaux engagés.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

14. Retour sur Trophée 30/16 => MC

Le Trophée 30/16 du Dimanche 24/1/2021 c'est très bien passé dans une très bonne ambiance, les participants et les bénévoles étaient très satisfaits de la journée, au point de demander l'organisation de plus d'évènements pour la classe 30/16.

Le prochain Trophée est prévu le 15/05/2022, des dates de championnat seront ajoutées au calendrier 2022.

15. Perspectives JO 2024 dans la Baie d'Aigues Mortes => GV

Guy Valentin questionne si une réflexion est amorcée sur le sujet, vue que Port Camargue sera une « Terre de Jeux 2024 ».

Jean-Luc Wuhrlin informe qu'un groupe de travail a été créé sur les différents ports de la Baie, et des réunions sont à venir.

16. Points divers

La CRA ouvre une session de formation à l'arbitrage (comité de course, Jury, comité technique, commissaire aux résultats) avec des journées d'introduction les 20/11 à la Grande-Motte et 18/12 à Gruissan ou Canet. Cette année la CRA a obtenu de la Ligue que les formations soient gratuites.

La SNGRPC enverra une douzaine d'adhérents ainsi que la secrétaire pour diverses filières de formation.

17. Prochain comité directeur

Le Vendredi 3 Décembre 2021 à 18h.

Fin de Réunion 19h40

Le 29/10/2021

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD